
Programme de Formation

Autorisation de conduite Engins de chantier - Initiale - Selon la R482 Cat F

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

NB : Maîtrise du français fortement recommandé.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de la formation CACES R482 sont variés et essentiels pour garantir la sécurité des opérations de conduite d'engins de chantier. Tout d'abord, il est crucial de préparer les stagiaires aux épreuves théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES R482. Cela inclut la compréhension des consignes de sécurité qui doivent être mises en pratique lors de l'utilisation des engins.

Les participants apprendront également à manipuler un engin de chargement en toute sécurité, en respectant les normes de sécurité applicables en entreprise et sur la voie publique. Une autre compétence clé est la capacité à examiner l'engin et ses équipements, ainsi qu'à effectuer la maintenance de premier niveau, ce qui est essentiel pour le bon fonctionnement de l'engin.

Enfin, les stagiaires seront formés à communiquer efficacement les anomalies et difficultés rencontrées lors de l'exercice de leurs fonctions, ce qui contribue à un environnement de travail plus sûr et plus efficace.



Description

Cette formation a pour objectif de maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux engins de chantier appartenant à la catégorie F, régie par la recommandation R482 de la CNAMTS. À la fin de son parcours pédagogique, le candidat passe les épreuves du CACES® R482 dont la validité est de 10 ans.

Le CACES® R482 de catégorie F couvre les engins compacts tels que les chariots de manutention tout terrain (chariot élévateur, manitou...) de plus de 6 tonnes. Cette formation vise à préparer les stagiaires aux épreuves théoriques et pratiques conformément à la recommandation CACES R482, tout en mettant en pratique les consignes de sécurité. Les participants apprendront à manipuler en sécurité un engin de chargement à déplacement alternatif, à appliquer les consignes de sécurité en entreprise et sur la voie publique dans un temps imparti, ainsi qu'à examiner l'engin et ses équipements et mettre en pratique la maintenance de premier niveau.

Le programme de la formation est divisé en deux parties : théorique et pratique. La partie théorique inclut des connaissances générales sur les responsabilités et le rôle des différents acteurs, la technologie des engins de chantier, les règles de circulation, les risques associés à leur utilisation, ainsi que les vérifications d'usage. La partie pratique est composée de mises en situation réelles sur un site, où les participants

HD Formation – 68 Boulevard Jules Durand - La Fonderie, 76600 Le Havre – 02 35 20 85 37 – secretariat@hdformation.fr –
<https://www.hdformation.fr/>

SIRET : 488 524 406 00052 – RCS Le Havre – Code APE 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04107 76 auprès du préfet de Seine-Maritime



pourront appliquer leurs connaissances et acquérir les compétences nécessaires pour la conduite d'engins de chantier.

Des évaluations théoriques et pratiques seront réalisées pour mesurer les compétences acquises par les stagiaires.



Prérequis

Pour participer à la formation CACES R482 catégorie F, il est nécessaire de remplir certains pré-requis. Tout d'abord, les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans, sans limite d'âge supérieure. De plus, une aptitude médicale et un permis de conduire sont requis, surtout si la formation inclut des circulations sur la voie publique.

Les stagiaires doivent également être capables de comprendre le français à l'oral et à l'écrit, car cela est essentiel pour suivre la formation et réussir les évaluations.

Enfin, il est important de noter que le nombre de participants est limité à un minimum de 4 et un maximum de 12 par session, afin de garantir un suivi personnalisé et une interaction efficace durant la formation.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée de manière interactive et dynamique, favorisant les échanges entre le formateur et les stagiaires. Les outils pédagogiques utilisés incluent une salle adaptée, un paperboard, ainsi que des moyens audiovisuels tels que des diaporamas, vidéos, et présentations PowerPoint.

Les stagiaires participent à des cas pratiques et des mises en situation sur un site, ce qui leur permet d'appliquer directement ce qu'ils ont appris. La formation se déroule en deux étapes : théorique et pratique, chacune durant une journée complète.

Cette approche pratique est essentielle pour assurer que les participants acquièrent non seulement des connaissances théoriques, mais aussi les compétences pratiques nécessaires pour manipuler en toute sécurité les engins de chantier.



Moyens et supports pédagogiques

Les supports pédagogiques mis à disposition des stagiaires incluent des outils variés tels qu'un paperboard, des moyens audiovisuels, et des documents de cours. Des diaporamas et vidéos sont également utilisés pour illustrer les sujets traités et faciliter la compréhension.

En outre, la formation s'appuie sur des cas pratiques et des exercices qui permettent aux stagiaires de se familiariser avec les engins de chantier en situation réelle. Cela leur donne l'occasion de manipuler les engins et de pratiquer les vérifications et la conduite sous la supervision du formateur.



Modalités d'évaluation et de suivi

Les modalités d'évaluation de la formation CACES R482 sont structurées pour garantir que chaque stagiaire a acquis les compétences nécessaires. L'évaluation théorique se fait sous la forme d'un QCM, permettant de tester les connaissances acquises durant la partie théorique de la formation.

De plus, une évaluation pratique est également réalisée à l'aide de cas pratiques et d'exercices, où les stagiaires démontrent leur capacité à manipuler les engins de chantier en toute sécurité.

À l'issue de la formation, les résultats des évaluations détermineront si le stagiaire obtient le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) correspondant, qui est valable pour une durée de 10 ans.



Informations sur l'admission

Les informations d'admission pour la formation CACES R482 précisent que les candidats doivent remplir les pré-requis établis. Ils doivent fournir les documents nécessaires attestant de leur aptitude médicale et de leur permis de conduire si cela est requis. Les candidats intéressés devront également compléter un bulletin d'inscription, qui est disponible sur demande.

Il est important que les candidats s'inscrivent à l'avance, car les places sont limitées. Pour toute question ou pour obtenir des informations supplémentaires, les candidats peuvent contacter l'organisateur de la

formation via les coordonnées fournies.



Informations sur l'accessibilité

Si l'un des apprenants est en situation de handicap, et nécessite un accueil spécifique, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller en formation au plus tôt afin de pouvoir mettre les moyens nécessaires en œuvre.